



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2022**

Le vingt-et-un septembre deux mille vingt-deux, à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe PRUD'HOMME, Maire.

Présents :

M. PRUD'HOMME Philippe, Maire
 M. BRUNET André, M. BOUIREK Azddine,
 Adjoints au Maire.

M. CARRERA Johann, Mme NADAUD Sophie, M. CHMIELINSKI Jean,
 M. PELLOUX Joël, Mme FERBUS Carine, Mme REIGNIER Sylvie,
 M. LESOT Richard, M. PANISSET Didier, M. DI-UBALDO Vittorio,
 M. DESCHAMPS Jean-Paul, Mme CURTIUS Anick,
 Conseillers Municipaux.

Absente excusée :

Mme SEPET Laura

Le Conseil municipal a choisi M. BOUIREK Azddine comme secrétaire de séance.

**2022-05-06 FINANCES LOCALES – Décisions budgétaires :
 Annulation et remplacement de la délibération n°2022-04-02
 relative au « changement de référentiel budgétaire et comptable
 M57 en remplacement du M14 »**

Suite à l'annulation de la délibération n° DEL2022-04-02 prise lors du conseil municipal du 27 juin 2022, **Monsieur le Maire** informe l'assemblée que la DGFIP – Trésorerie de Rumilly demande la complétude de cette dernière en précisant que le référentiel budgétaire et comptable nommé est « M57 » option abrégée, et les budgets concernés par ce changement de référentiel seront le budget principal et le budget annexe forêt.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré,

- **PREND ACTE** de cette modification.

| | |
|-------------------|------|
| Nombre de votants | : 14 |
| Pour | : 14 |
| Contre | : 0 |
| Abstentions | : 0 |

**Pour extrait conforme,
 Le 2022**


 Le Maire,
Philippe PRUD'HOMME



Certifié exécutoire le *28 septembre 2022* Transmis en Préfecture le *28 septembre 2022*